



SECTION DU  
CALVADOS

Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques

Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex  
3<sup>ème</sup> étage - Porte 318

[fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr)

02.31.38.34.61 ou 06.34.56.51.35

Première Organisation Syndicale dans le Calvados  
Depuis la création de la DGFIP

## CSAL du 29 juin 2023 : liminaire

Monsieur le Président,

**Force Ouvrière** maintient son exigence d'abrogation de la réforme des retraites si brutale et injuste pour les salariés, qui devront travailler plus longtemps sans que jamais le patronat, ni les employeurs publics n'aient été mis à contribution.

Le passage en force du gouvernement pour arriver à ses fins et notamment l'usage d'artifices constitutionnels pour contourner le vote du parlement ne pourra que laisser auprès de la population, un profond ressentiment à l'égard de nos institutions démocratiques.

Alors que la réforme des retraites est largement rejetée par les Français, il ne saurait être question pour FO de reprendre normalement un agenda social sans qu'il soit question d'ouvrir de véritables négociations sur les carrières et les rémunérations.

Malheureusement, les mesures annoncées lors de la rencontre salariale du 12 juin 2023 par le ministre de la Transformation de la Fonction Publique sont largement en dessous des attentes des agents et de nos revendications.

**FO** revendique une nouvelle hausse de la valeur du point d'indice à minima à la hauteur de l'inflation, et la mise en œuvre de négociations salariales pour compenser les pertes de pouvoir d'achat depuis vingt ans.

A la DGFIP, cela fait près de deux ans que nous demandons la reconnaissance de l'engagement permanent des personnels et de leur conscience professionnelle exemplaire en termes de promotions et de revalorisation de leur régime indemnitaire. Il ne suffit pas de leur adresser à intervalles réguliers des félicitations quelques fois surjouées.. Et si un thermomètre aussi imparfait que l'observatoire interne traduit une dégradation extrêmement sensible, c'est que notamment sur le sujet de la reconnaissance il y a urgence !

Nous en arrivons à l'ordre du jour de ce CSAL et le point pour vote relatif à l'élection des représentants du personnel au Conseil médical. De la même manière que l'ont fait les organisations syndicales au niveau national, **FO-DGFIP 14** ne peut que condamner les modalités de désignation des futurs représentants et passera sur le problème du vote par les seuls élus titulaires de cette instance tout juste réglé.

C'EST  
POUR **VOUS**  
QU'ON SE BAT !

**FO**  
DGFIP  
**LA FORCE**  
DU  
**COLLECTIF !**

Le décret du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux remet gravement en cause la qualité du dialogue social dans la Fonction publique en bafouant les droits les plus élémentaires de la représentativité.

Le fait d'imposer un calendrier très contraint à la DGFIP en refusant de le desserrer est également un manque évident de dialogue social, d'autant plus en juin mois déjà traditionnellement chargé en réunions et instances de tous genres...et encore davantage cette année !

Écrire aux directions locales le 5 mai sans en faire de même auprès des représentants des Personnels en est une autre.

Mais tout cela, la DGFIP s'en moque : elle est montée à bord d'un TGV lancé à plein puissance... à force de ne pas entretenir la voie ferrée sur laquelle ce train circule, elle pourrait bien avoir une cruelle surprise !

La campagne d'impôt sur le revenu 2023 s'est avérée comme chaque année extrêmement éprouvante pour les collègues qui ont trop souvent dû subir un front office ressemblant bien davantage à une ligne de front. A l'aune du déploiement de GMBI, application révolutionnaire réussissant l'exploit de faire effectuer le travail des agents de la DGFIP par des usagers déboussolés, tout en surchargeant les mêmes agents de la DGFIP, il ne fallait pas être grand clerc pour pressentir une explosion des sollicitations des usagers via l'ensemble des canaux d'accueil et notamment l'accueil physique. Si nous étions complotistes, nous pourrions penser que le cumul des deux campagnes IR et GMBI a été orchestré pour saborder notre administration...

Quant aux files d'attente observées devant les centres des Finances du Calvados et partout en France, elles ressemblent à s'y méprendre à celles observées il y a quarante ans devant les magasins si peu achalandés des pays du Pacte de Varsovie ! Certains contribuables, qui ne venaient plus, sont revenus pour GMBI et profitent pour poser des questions sur la déclaration. Les collègues constatent parallèlement une envolée des e.contact. Il n'y a pas eu de calme après la tempête et jusqu'au 31 juillet, à fortiori en pleine période de vacances faut-il le préciser les files d'attente et les sollicitations par mail et téléphone ne vont pas baisser, sans que l'on puisse prédire un nouveau report.

Pour **FO-DGFIP** la bonne exécution des missions de la DGFIP doit passer par le renforcement de ses moyens humains et aussi techniques avec des applicatifs performants développés en concertation avec les acteurs de terrain que sont les agents de la DGFIP.

Malheureusement il ne nous a pas échappé qu'après avoir survendu son contrat d'objectif et de moyens à grand renfort de communication et de remue-méninges, le Directeur Général n'évoque plus qu'un cadre à l'horizon de 2027 et même si l'acronyme est sauf, ce n'est pas de bonne augure pour la prochaine trajectoire en emplois de la DGFIP.

